

Avis de constitution

SOCIETE « TERRE LUMINEUSE DE SION » en abrégé « TLS SARL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA EPHRATA, Lot 1,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRE LUMINEUSE DE SION » en
abrégé « TLS SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'
étranger :

La Promotion immobilière ;

L'Aménagement foncier ;

Le Lotissement ;

La Construction ;

L'acquisition de tout terrains bâtis ou non bâtis

L'administration et l'exploitation, par location ou
autrement, des biens immobiliers ;

La participation de la société à toutes
entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangère, créées
ou à créer

La propriété (par voie d'apport, d'acquisition, d'
échange, de construction ou autrement), la gestion, l'
administration, la disposition de tous biens meubles et
immeubles;

L'achat ou la vente de terrains nus ou bâtis,
urbains ou ruraux ;

La mise en valeur et l'exploitation pour son compte ou pour le compte de tiers de ces immeubles.

L'édification, l'achat, la vente, soit totale ou partielle, la location à court terme ou à long terme, l'exploitation et la gérance de tous terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, appartements meublés ou non meublés ;

L'entretien et, éventuellement, l'aménagement de ces biens, et généralement, toutes opérations ne modifiant pas le caractère essentiellement commercial de la société ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA EPHRATA, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme YAPI APO VERONIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06571 du 08/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

